

14 Jul 2023 -17:40

Appartient à Conseil des ministres du 14 juillet 2023

Plan de transport 2023-2026 de la SNCB

Sur proposition du ministre de la Mobilité Georges Gilkinet, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le Plan de transport 2023-2026 de la SNCB.

Le nouveau Plan de transport 12/2023-12/2026 de la SNCB s'inscrit dans la mise en œuvre du Contrat de Service public 2023-2032, qui prévoit une forte augmentation de l'offre de trains.

Le plan consiste en une augmentation du nombre de trains-kilomètres de 7,4 %, ce qui revient en chiffres absolus à 6,2 millions de trains-kilomètres.

Le Plan de transport 2023-2026 poursuit notamment les objectifs suivants :

- le développement de l'offre suburbaine autour de Bruxelles, Anvers, Gand, Liège et Charleroi
- une amélioration de l'offre transfrontalière et internationale
- de meilleures connexions entre les grandes villes, surtout pendant le week-end

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Georges Gilkinet, Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
<https://gilkinet.belgium.be>
info@gilkinet.fed.be

Pascal Devos
Porte-parole (FR)
+32 478 34 23 77
pascal.devos@gilkinet.fed.be

Litte Frooninckx
Porte-parole (NL)
+32 499 59 17 74
litte.frooninckx@gilkinet.fed.be